



## RENTRÉE DES CLASSES 2009

Madame, Monsieur,

La rentrée des élèves des classes de 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, et 3<sup>ème</sup>, aura lieu **le jeudi 3 septembre à 8H30**.

*La rentrée des élèves de 6<sup>ème</sup> aura lieu le mercredi 2 septembre à 8H30*

***Pour les élèves de 6<sup>ème</sup> et leurs parents, la journée se déroulera ainsi :***

- 8H45 Réunion plénière : élèves, parents et personnels du collège : présentation.
- 9H30 Les Professeurs Principaux prennent en charge leur classe et vont à la rencontre des autres professeurs de la division.
- 12H30 Repas (Les parents pourront prendre le repas avec leurs enfants : prendre un ticket à l'intendance en arrivant à 8H30)

### QUELQUES CONSEILS DE RENTRÉE

#### **1-MANUELS SCOLAIRES**

Vous vérifierez que votre enfant a bien inscrit son nom sur l'étiquette de chaque manuel et veillez à ce qu'ils soient consolidés et couverts.

Les manuels dégradés ou perdus seront à la charge des familles : **18 €** par manuels

#### **2-CARNET DE CORRESPONDANCE :**

Le carnet de correspondance est un outil essentiel de communication entre les parents et le collège. Il est la propriété du collège.

L'élève conserve ce carnet dans son cartable de sorte qu'il soit à la disposition permanente des parents ou du collège.

Vérifiez-le quotidiennement et signez-le après contrôle des notes en fin de période chaque mois.

Le professeur principal vérifiera dans un délai de 3 jours que les parents ont bien pris connaissance des résultats de l'élève.

#### **3 - ABSENCES – SORTIES**

C'est l'autorisation annuelle de sortie qui détermine la présence ou non des élèves en étude, en fonction de l'emploi du temps validé en début d'année (s'il y a des heures « de permanence » en début ou fin de journée).

Elle devra donc être retournée de toute urgence, avec signature sur la page 4 du Carnet de liaison, sous la grille de l'emploi du temps.

**En cas d'absence :**

Prévenir dès le premier jour.

À son retour, l'élève doit justifier toute absence grâce au coupon placé en fin de carnet de correspondance. Il ne sera pas accepté en cours si le bulletin correspondant au coupon n'est pas visé par le surveillant.

**Sorties exceptionnelles :**

Si vous venez chercher votre enfant au Collège, il vous attendra car le personnel de vie scolaire ne le laissera partir qu'après que vous aurez signé une décharge.

Dans l'hypothèse où l'élève est autorisé à sortir, il ne pourra le faire :

- s'il est externe, qu'en début et fin de chaque demi-journée de travail.
- s'il est demi-pensionnaire, à la fin des cours de l'après-midi.

Sortir entre deux heures de cours constitue un grave manquement aux règles de discipline en vigueur dans le collège.

**4 - CARTE SCOLAIRE**

Votre enfant doit la présenter à chaque fois qu'elle lui sera demandée (en particulier pour accéder au self).

**5 - ÉTUDE DU SOIR**

L'étude du soir commencera dès le lundi 9 septembre 2009

Les familles intéressées en feront, **par écrit**, la demande sur le formulaire joint au dossier d'inscription (dès la rentrée).

**6 - TARIFS DE LA DEMI-PENSION**

Pour 1<sup>er</sup> trimestre 2009 - 2010 : **166.60 €**

Possibilité de payer par prélèvement automatique (demander l'imprimé à l'intendance **dès la rentrée**)

**Quelle soit le mode de perception et de règlement, les frais d'hébergement sont payables au premier jour du trimestre dû.**

**7 - ASSURANCES**

Des propositions d'assurance vous seront remises par le biais de la fédération des parents d'élèves. Vous avez aussi la possibilité de produire une attestation d'assurance personnelle si vous estimez qu'elle couvre toutes les activités de votre enfant.

La taille du collège, sa spécificité (Option Sport Nature Environnement en 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>, et Découverte Professionnelle en 3<sup>ème</sup>), son caractère convivial, l'effectif limité des classes, sont autant d'éléments qui doivent favoriser le meilleur des déroulements de la scolarité de vos enfants.

Dans leur intérêt, je souhaite que nous puissions nouer des relations fructueuses, entretenir un dialogue constructif qui fassent de nous des partenaires.

Bonne année scolaire à tous.

Le Principal

A. ARTIGALAS